

Montréal, le 8 mai 2019

Par dépôt électronique (SDÉ)

À : Tous les participants

Objet : Demande d'autorisation de procéder à des investissements dans le but d'accroître la capacité du site d'emmagasinage de Pointe-du-Lac (Dossier R-4034-2018)

Chère consœur, chers confrères,

Dans la décision [D-2018-155](#), la Régie de l'énergie (la Régie) retenait la méthode de l'établissement d'un cavalier tarifaire dont l'examen s'effectuera dans le cadre de la phase 2 du présent dossier. À cet égard, elle ordonnait à Intragaz de déposer une proposition de calendrier au plus tard le 11 janvier 2019.

Selon le calendrier proposé¹, Intragaz envisage demander à la Régie de déclarer le Tarif E-6 provisoire à compter de la date de mise en service du Projet, soit le 1^{er} décembre 2019. À cet égard, elle propose de déposer une telle demande vers le 1^{er} octobre 2019.

Intragaz prévoit également déposer une demande à la Régie pour l'approbation du calcul et du montant du cavalier tarifaire une fois que les coûts réels du Projet seront connus. Intragaz prévoit que les coûts réels du Projet seront connus au mois de mars 2020. Ainsi, Intragaz informe la Régie qu'elle devrait être en mesure de déposer cette demande au mois d'avril ou mai 2020.

Dans les circonstances et dans un souci d'efficacité du processus réglementaire nécessitant l'autorisation par la Régie d'un projet de construction de pipeline en vertu de la *Loi des hydrocarbures* dans le cadre de la phase 2 du présent dossier, Intragaz suggère que le volet tarifaire soit traité en phase 3.

La Régie accepte que la demande d'Intragaz portant sur le volet tarifaire soit traitée dans le cadre de la phase 3 du présent dossier.

¹ Pièce [B-0042](#)

Cependant, considérant les contraintes au calendrier réglementaire au cours de l'automne 2019, la Régie demande à Intragaz de déposer sa demande portant sur la mise en place du Tarif E-6 provisoire, **au plus tard, vers la fin du mois de juin 2019.**

Veillez agréer l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/ml